

# TRESORERIE

## RELEVÉ DES CLUBS

Le 1er relevé de la saison 2020/2021 des clubs arrêté au 31 Octobre 2020 sera envoyé aux trésoriers des clubs le Vendredi 30 Octobre 2020.

Date de paiement (ou de prélèvement) : 20 Novembre 2020.

### **ATTENTION !**

En cas de non-paiement, l'article 47 – Règlement financier - des règlements du District sera appliqué.

### **RAPPEL ! Clubs réglant par chèque :**

Balan FC

Bourg Sud

Chazey Bons

Leyment

Massignieu